



RECU EN PREFECTURE

Le 05 juillet 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220630-D00685910-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 juin 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 7), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 11), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 1), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Christine WERTHE

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Pascale BILLEREY, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Christophe LIME, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Pascale BILLEREY à M. Olivier GRIMAITRE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Maxime PIGNARD, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Aurélien LAROPPE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 1 incluse), Mme Claude VARET à M. Maxime PIGNARD.

OBJET : 55. Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise située rue du Piémont

Délibération n° 2022/006859

Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise située rue du Piémont

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 2	15/06/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'inviter le conseil municipal à constater la désaffectation et prononcer le déclassement du domaine public communal d'une emprise d'environ 914 m², située rue du Piémont, à prendre dans la parcelle cadastrée section LR n° 362.

Par délibération du 27 janvier 2022, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le principe de transactions foncières entre la Ville et trois bailleurs : Néolia, Habitat 25 et Loge.GBM, qui s'inscrivent dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) du quartier de Planoise.

Ce programme d'action impliquant notamment la Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et les bailleurs sociaux est décliné autour de plusieurs axes, dont l'aménagement des espaces publics et voiries, qui vise à dédensifier le quartier pour permettre à terme d'accueillir des opérations créatrices de mixité sociale et résidentielle.

La traduction opérationnelle de cet axe induit entre autres la démolition de certains bâtiments appartenant aux bailleurs mais aussi la désaffectation et le déclassement d'emprises relevant du domaine public communal.

Ces fonciers libérés feront ensuite l'objet de transactions entre la Ville et les bailleurs échelonnées sur plusieurs années.

Le présent rapport a ainsi pour objet d'inviter le conseil municipal à constater la désaffectation et prononcer le déclassement du domaine public communal d'une emprise d'environ 914 m², à prendre dans la parcelle cadastrée section LR n° 362, située autour d'un bâtiment appartenant à Loge.Gbm en cours de démolition, l'objectif étant qu'elle soit ensuite cédée à Loge.Gbm dans le cadre du projet évoqué ci-avant.

Pour mémoire, la procédure traditionnelle de vente d'emprises relevant du domaine public prévoit que la collectivité constate au préalable la désaffectation du bien concerné puis prononce son déclassement.

En pratique, la désaffectation a été organisée à compter du 6 avril 2022 : l'emprise concernée a été clôturée au moyen de barrières. Ces barrières sont toujours sur site.

Un agent assermenté de la police municipale a par ailleurs effectué un contrôle en date du 12 mai 2022 pour s'assurer du bon déroulement de la procédure.

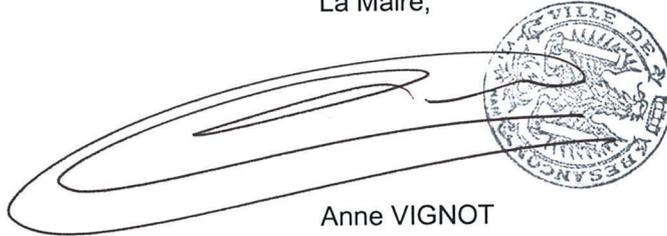
La désaffectation et le déclassement du domaine public peuvent donc être entérinés par le conseil municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- constate la désaffectation de l'emprise située rue du Piémont, d'une surface d'environ 914 m², à prendre dans la parcelle cadastrée section LR n° 362, conformément au plan joint,
- prononce son déclassement du domaine public communal.

Mmes Carine MICHEL (1), Marie ETEVENARD (1), Anne BENEDETTO (1), Myriam LEMERCIER (1) et MM. Damien HUGUET (1), Yannick POUJET (2), élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

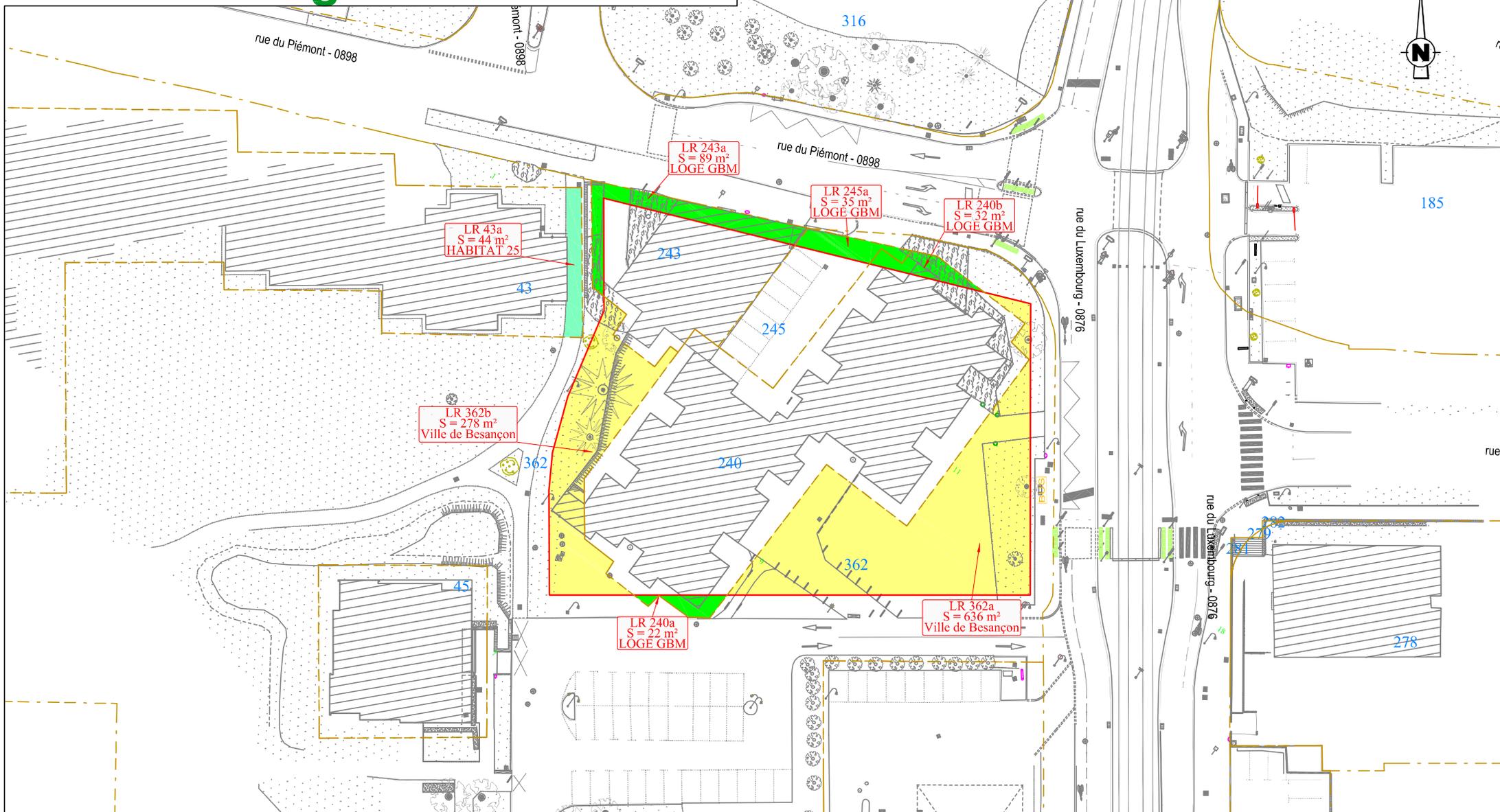
Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 7

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

NPRU Besançon Section LR Luxembourg-Piémont



Estimation des surfaces à échanger Cadastré graphique

Echelle : 1/500 en A3

20/04/2022

- Périmètre mars 2022
- Parcelles VB à vendre à LOGE GBM
- Parcelles LOGE GBM à vendre à VB
- Parcelles HABITAT 25 à vendre à VB

Les surfaces issues du cadastre graphique n'ont qu'une valeur informative.
Seules les surfaces issues d'un Document d'Arpentage sont considérées comme justes



Ville de
Besançon

Dép. Urbanisme et Grands Projets Urbains
Service Topographie
Immeuble "La City"
4, rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON Cedex
Tel: 03 81 87 88 23
e-mail: topo@grandbesancon.fr

